Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215601352-20260630-20260603-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOLAC Séance du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. ARS Marcel, Maire.

Etaient présents : M. ARS Marcel ; M. BOUSSO Jean-Yves ; Mme GRIFFON Frédérique ; M. BERTAUX Jean-François ; Mme DE FRANCQUEVILLE Isabelle ; M. PROVOT Yannick ; Mme LE COINTE Catherine ; Mme STEVANT Christelle ; M. GUMIAUX Fabrice ; M. BOIVIN Michel ; Mme SOULIMAN Sophie ; M. HENKART Wilfryd ; Mme STEVANT Emilie ; M. JAFFRELOT Jérémie ; M. GAY Jérôme ; Mme LE CADRE Emmanuelle ; Mme CLERO Sandrine.

Date de convocation : 23 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice	:	19
Présents	:	17
Absents représentés	:	2
Absents	:	0
Votants	:	19

Absents excusés :
Mme CARREIRA Sandra qui donne pouvoir à Mme SOULIMAN Sophie
M. BOUSQUAU Christian qui donne pouvoir M. ARS Marcel

Absents :
A été nommée secrétaire de séance : Sandrine CLERO

- **2026-06-03 Attribution des subventions aux associations**

  Mme GRIFFON Frédérique adjointe aux finances et à l'animation et à la vie locale, présente aux membres du conseil municipal les propositions des commissions animation de la vie locale et finances réunies le 30 mai 2026 et le 19 juin 2026 concernant l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2026.

  Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le classement de chaque association et vote les subventions suivantes pour l'année 2026 :

	Type association	Subventions 2026€
FOOT-BALL/BASKET CLUB (E.S.L.M)	Sport	1 600,00
FOOT-BALL/BASKET CLUB (E.S.L.M)	*Subvention exceptionnelle charges liées passage R3 du Club*	*400,00*
DETENTE ET RANDONNEES (SECTION GYM ET YOGA)	Sport	850,00
KAN AN DOUAR	Loisirs	430,00
TELLE EST TON IDEE	Hors catégorie ***1**	0,00
AMICALE DES PECHEURS	Loisirs	300,00
CLUB DES JOYEUX MOLACOIS	Loisirs	250,00
LES AMIS DU L'HERMAIN	Patrimoine communal public	600,00
MOLAC EXPO	Loisirs	430,00

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215601352-20260630-20260603-DE

MOLAC EXPO	*Subvention exceptionnelle- Manifestation vielles soupapes*	*570,00*
MOLAC FESTIV'	Animation *2	1 700,00
MOLAC FESTIV'	Loisirs	430,00
KOF MELEN	Loisirs	430,00
ASSOCIATION DU LAVOIR	Patrimoine communal public	600,00
L'ATELIER DES LUCIOLES	Loisirs	430,00
ACCA	Loisirs	430,00
ART FLORAL	Loisirs	300,00
LA RASSEMBLE	Animation *3	1 700,00
Amicale des Sapeur Pompiers	Loisirs	250,00
TOTAL		11 700,00

*[1]Pas de subvention mais 3 mises à disposition de la salle polyvalente gratuitement dans l'année
*[2]conditionné à l'organisation de la fête de la musique (subvention versée sur présentation des factures acquittées)
*[3]conditionné à l'organisation de l'animation MIC MAC MOLAC (subvention versée sur présentation des factures acquittées)

(POUR :14 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 5)

Pour copie conforme
MOLAC, le 02 juillet 2026
Le Maire
Marcel ARS